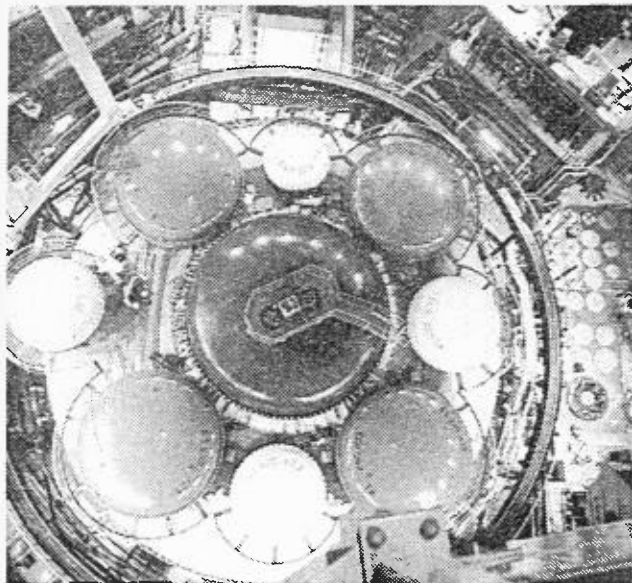


# Les Européens lâchent Superphénix

*Le surgénérateur de Creys-Malville (Isère) continue de poser des problèmes. Depuis sa « reconversion », les partenaires européens envisageraient de bouder Superphénix. Laissant les Français seuls avec la facture.*



*La société SBK, qui possède 16 % du capital de la centrale, estime que « les connaissances nouvelles » que Superphénix pourrait apporter ne lui seront « d'aucune utilité ». (Photo A.F.P.)*

**C**OUPE de théâtre à Superphénix : les partenaires de la France dans la gestion de la centrale de Creys-Malville menacent de quitter le bateau. Ils ont, semble-t-il, mal pris la décision de transformer le surgénérateur (producteur de plutonium) en sous-générateur (incinérateur de déchets hautement radioactifs), estimant que la convention qui les liait à E.D.F. depuis 1973 n'est plus fondée.

La Nersa, la société anonyme propriétaire de Superphénix qui comprend, aux côtés des Français, les Britanniques, les Allemands, les Hollandais, les Belges et les Italiens, a eu le 7 octobre une réunion mouvementée à Venise. Au cœur du débat : les différentes péripéties par lesquelles est passé Creys-Malville depuis sa création, son changement d'affectation après un long arrêt de

plus de deux ans et une mise en service de même pas deux cents jours en près de dix ans. Or non seulement la centrale a coûté jusqu'à présent entre 30 milliards et 50 milliards de francs, mais, en outre, son changement d'utilisation lui interdit désormais toute commercialisation d'électricité. Et son avenir est une fois de plus très incertain.

Ulrich Mutscher, directeur de la société SBK (Allemagne, Belgique, Hollande, Grande-Bretagne) qui possède 16 % du capital, est très clair sur cette affaire : « Nous avons accueilli avec beaucoup de réticences l'annonce de la transformation de la centrale en prototype de recherche. Les connaissances nouvelles qu'elle pourrait nous apporter

ne nous seront d'aucune utilité. Nous envisageons de diminuer notre participation aux frais de la centrale, voire de nous retirer complètement. »

Quant à la société italienne Enel, qui détient 33 % des parts, elle a déjà annoncé qu'elle ne mettrait pas un sou de plus.

Certes, E.D.F., qui possède 51 % du capital, n'a pas l'intention de mettre encore la clef sous la porte. D'autant qu'il s'agit pour ses responsables d'un « non-événement » puisque les partenaires sont toujours là.

Il n'empêche : beaucoup de techniciens n'acceptent pas l'échec de Superphénix, qualifié de gouffre financier. Beaucoup pensent d'ailleurs que si la France s'entête à le faire fonctionner, c'est pour ne pas avoir à rembourser ses partenaires. Ces derniers ont pourtant un argument de poids avec cette nouvelle vocation du surgénérateur, non inscrite au cahier des charges. Les indemnités que devrait verser la France s'élèveraient dans ce cas à 18 milliards de francs, contre 100 millions de frais supplémentaires qu'exige aujourd'hui la poursuite de l'expérience.

**Jacqueline Mollon**